



Ecole Blanche de Castille

Modalités financières d'inscription

1. Remplir le dossier d'inscription et le renvoyer au secrétariat de l'école avec l'ensemble des pièces demandées. Votre dossier doit être complet pour être étudié. (cf. pièces constitutives du dossier)
2. Un rendez-vous avec la directrice vous sera donné par le secrétariat (parents + enfant).
3. La directrice fait un retour écrit aux parents sur la demande d'inscription (acceptation, mise en liste d'attente ou refus). En cas d'acceptation, les frais d'inscription sont encaissés par l'école. L'école informe au fur et à mesure les parents en liste d'attente en cas de désistement.

ÉCOLE	COLLEGE
Contribution familiale 2035 €	Contribution familiale 2750 €
Frais annexes 150 € (incluant manuels scolaires, sorties scolaires, transport messe, forfait sport, forfait bibliothèque)	Frais annexes 245 € (incluant manuels scolaires, sorties scolaires, transport messe, forfait sport, forfait bibliothèque, forfait Arts Plastiques et théâtre, retraite spirituelle annuelle)
Scolarité annuelle 2185 € Scolarité mensuelle 218,50 €	Scolarité annuelle 2995 € Scolarité mensuelle 299,50 €
<ul style="list-style-type: none">• 1^{ère} mensualité versée à titre d'acompte et d'engagement financier au moment de l'inscription ou de la réinscription encaissable le 05/08/23.• 9 mensualités suivantes payables soit par virement mensuel le 5 du mois à échoir d'octobre à juin, soit en déposant 9 chèques auprès du Trésorier à la rentrée à l'ordre de « Association Blanche de Castille ».• Une facture globale sera remise aux parents en début d'année scolaire qui tiendra compte de l'acompte déjà versé.• Réduction pour les fratries : plein tarif pour l'aîné, puis 5% pour le 2^{ème} enfant, 10% pour le 3^{ème}, etc.• Les familles qui ne seraient pas en règle de leurs scolarités à l'issue d'une année scolaire pourront voir leur dossier d'inscription refusé pour l'année suivante.• Manuels scolaires : en fin d'année, les livres doivent être rendus en bon état à la Vie Scolaire. Un livre rendu abîmé sera facturé 10€. Tout livre non rendu ou rendu inutilisable sera facturé au prix du neuf.	

Le paiement s'effectue :

- Soit par virement
- Soit par chèque (à l'ordre de « Association Blanche de Castille ») : les 10 chèques sont à donner avec le dossier d'inscription et seront encaissés le 5 de chaque mois.

Dépense annexes : Forfait prêt livres : 15,00€ par enfant.

Nous contacter :

Le directeur :

Monsieur Jean Ducret

Mail : directeur@blanchedecastille-lemans.fr

Adresse : Blanche de Castille – 52 rue de Beaugé - 72000 Le Mans



Modalités financières d'inscription

Demande de bourse :

Les associations mentionnées ci-dessous ont pour but de venir en aide aux familles qui ont fait le choix d'une école hors-contrat et qui ne peuvent faire face aux scolarités élevées. Pour les familles qui souhaitent déposer une demande de bourse, il faut prendre directement contact auprès d'une de ces associations :

Association Education-Solidarité (A.E.S)

155 E Chemin de la Palma - 69210 L'Arbresle

Tél. : 06.09.09.28.28

Courriel : www.asseducsol.com

Mouvement Catholique des Familles (M.C.F)

77 rue Claude Bernard - 75005 Paris

Tél. 01 75 50 84 86

Courriel : contact@m-c-familles.fr